

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
 REUNIES
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger	11 F	
	Scolaires	5 F	

Notre Exposition où les visiteurs affluèrent sans arrêt, affluèrent par milliers, fut inaugurée par M. PRADEL, notre maire, par M. RUDE, sous-préfet chargé des affaires culturelles, par M. CAILLE, député du Rhône, par M. TAPERNOUX, premier adjoint, par un représentant du gouverneur militaire, etc.

Dire à qui fut dû le succès de cette manifestation impliquerait de fournir une longue, très longue, liste de noms tant furent nombreux ceux qui apportèrent leur concours à cette réalisation commune. Détachons-en seulement deux : celui de M. POMARAIS, ordonnateur général et décorateur attitré de nos expositions annuelles et celui du Président de notre Section mycologique, M. GRAISELY qui, aidé de quelques collègues, se dépensa sans compter, trois jours durant, pour assurer la détermination des espèces.

A l'entrée de la salle, un magnifique portrait du très regretté Albert POUCHET semblait présider à cette Exposition, la première depuis des dizaines d'années où il ne fut présent, hélas, que par son souvenir.

M. J.

LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE ET LE *SENECIO UNIFLORUS* AIL.

par G. NÉTIEN et B. CORRE.

La promulgation du décret du 6 juillet 1963 portant sur la création du parc national de la Vanoise (environ 70 000 ha) comblera d'aise les naturalistes qui retrouveront dans cette réserve une flore et une faune à conserver dans son état naturel. La proximité immédiate du parc national italien du Grand Paradis, dans la région frontalière de l'Iseran, ajoute encore, au moins pour la faune, des possibilités d'échange que l'on ne peut négliger.

L'étude floristique de ce secteur des Alpes comprend un nombre élevé de travaux ; il serait vain ici, dans cette note, d'en donner un compte rendu. Signalons le travail de J. OFFNER et P. LE BRUN (Bull. Soc. Bot. de France, 103, 298-375, 1956) qui en fait une synthèse détaillée. Il faut souhaiter que plus tard, lorsque l'installation sera mise en place, une brochure publiée par les soins du Comité scientifique fera apparaître la richesse de la flore, conseillera à la foule des admirateurs de garder une attitude disciplinée, éviter de détruire, ce qui en fait sa beauté, c'est-à-dire l'espèce rare ou l'association végétale en pleine évolution.

Dans un article récemment publié (René FOULET, La Montagne — n° 47, 220-228, 1964), nous retrouvons sous la plume de cet auteur, les avantages d'un tel parc : « conserver intact dans ses limites tout ce qui caractérise la nature alpestre, c'est-à-dire sa flore, sa faune, ses sites et paysages typiques ». Sa mission culturelle scientifique, éducative touristique se définit d'elle-même.

Au sein du parc seront créées ultérieurement plusieurs petites « réserves intégrales » qui couvriront des espèces où le naturel sera totalement préservé. Constituées dans un but de protection, renforcé à l'égard d'espèces animales ou végétales particulièrement rares ou menacées, ou pour maintenir certaines biocénoses spécialement intéres-

santes, ces réserves d'étendue relativement modeste, seront interdites au public. Ne subissant aucune intervention de l'homme, autre que l'observation scientifique, elles deviendront des sortes de laboratoires de plein air pour les sciences naturelles.

Parmi les espèces végétales de ce parc, le *Senecio uniflorus* L. peut être mis à part, en raison de sa rareté et de sa localisation dans nos Alpes. Cette plante de 3 à 10 cm, blanche, tomenteuse, à tige monocéphale à calathides jaunes, grandes et longuement pédonculées, s'épanouit de juillet à août dans les parties élevées de cette réserve. Ses feuilles radicales sont pétiolées, ovoidales ou oblongues, incisées, dentées ou entières, blanches et poilues sur les deux faces. Les achaines sont velus, l'aigrette dépassant peu le tube des fleurons du disque.

L'aire géographique de cette espèce s'étend de la Suisse méridionale au Piémont (Alpes Graies et Pennines), mais elle est plus limitée que celle de *Senecio incanus* L. dans cette région.

Il y a déjà longtemps que cette espèce est signalée puisque, dans la flore française de Lamarck et de Candolle (3^e édition 1815, tome 4, page 166), étaient indiquées les stations suivantes : Hautes Alpes du Piémont entre le Saint-Bernard et le Mont-Cenis, vallée de St-Nicolas dans le Valais.

Dans un article publié au début de ce siècle (Fr. MOREL et SAINT-LAGER — Ann. Soc. Bot. Lyon, tome 27, p. 1 et 2, 1902) les auteurs font un inventaire des localités en dehors de notre pays, ce que l'on peut résumer ainsi : versant piémontais de la Levanna ; massif du Grand Paradis, notamment au pied des rochers qui dominent le refuge Victor Emmanuel à la Punta Nera, à la Testa della tribulazione, au col de Cha-Seche : contreforts de la chaîne du Mont Rose, partie supérieure des vallées de Zermatt et de Saas, au sud dans les cols élevés qui sont situés entre les vallées de Challant, Gressonney, Sesia, Anzasca et qu'on appelle Betta Furca, Cour de Lys, Passo di Valdobbia, Olen, Turlo et sur les pentes du Weisssthor. Il n'aurait pas été signalé dans les montagnes des Grisons et de l'Engadine, ni dans les Alpes de la Styrie et de la Carinthie et du Tyrol.

Nous devons à notre excellent confrère P. LE BRUN, les indications suivantes : « Très abondant en Suisse aux abords du lac de Mattemack dans la vallée de Saas. HEGI (Flora von Mitteleuropa VI, 2, p. 765) donne une vingtaine de localités entre Zermatt, le Mont Rose, le Simplon et le Grand St-Bernard ».

En Italie, il doit se trouver dans les montagnes d'Intra au-dessus du lac Majeur et, d'après HEGI, « jusqu'au Mont Cenis », sans doute dans le haut des vallées de Vin et de Lanzo. FIORI (Nuova flora analitica d'Italia, 2, p. 596) : « Alpes occidentales du Simplon au Mont Cenis (dans la vallée d'Aoste jusqu'à 3 600 m) ; n'existerait plus dans le Bergamasque sur le Mt Gavio et dans les Alpes de Brescia, à l'Alpe de Vaja et au Tonaie ».

Si nous nous reportons aux différentes flores régionales, plusieurs de ces localités sont représentées.

Dr SAINT-LAGER : *Catalogue de la Flore du Bassin du Rhône* (1883) : Valais — Zermatt au Gonergett — Findelen — Grieskummen — Saas à Disteleep et dans l'Affenthal, Mattmark, Almagel, Sirwolten, Bistinen.

Flore de CARIOT et SAINT-LAGER (8^e édition 1897) : Valais dans la

vallée de Saas, de Zermatt et au Simplon, quelques localités au pied du Mont Rose, au Mont Turlo et à Bettafurca, enfin montagne d'Intra au nord-ouest du lac Majeur.

A ces différentes localités hors de notre pays, on ne peut opposer qu'un seul et unique secteur en France, signalé déjà par de nombreux botanistes : la partie supérieure des pâturages de la vallée de l'Arc (Savoie). Ce secteur, où les deux *Senecio* « *uniflorus* et *incanus* » coexistent, est étroitement localisé, vers le glacier des Sources de l'Arc (2 900 m), Ouille de Pariote (massif de la Levanna) et sur les pentes de Ouille noire — Vallon du Nan.

Dans la Grande Flore illustrée de G. BONNIER — tome V^e — page 82, les mêmes indications sont données : dans la vallée supérieure de la vallée d'Arc, et Savoie, entre le glacier de l'Arc et l'Ouille de Pariote.

Dans la Flore de France, H. COSTE ne précise pas les stations, pas plus que l'abbé FOURNIER dans sa Flore récente.

Dans les Flores, l'indication de la station des Hautes-Alpes : Le Chazelet (environs de la Grave) est une erreur.

La réserve naturelle dans laquelle se trouve cette espèce, non loin d'un poste de surveillance (Refuge Carro), laisse augurer que sa protection en sera assurée et que son évolution pourra s'effectuer dans de bonnes conditions ¹.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 13 février 1965.

1. Un travail récent sur la caryologie de cette espèce et sa dispersion géographique a été publié. (Bull. Soc. Botanique France, 1965, 1-2, Tome 112, 32-34). D. ZICKLER.

A PROPOS D'ENTEROMORPHA INTESTINALIS A COUZON-AU-MONT-D'OR

par H. ROSSAT.

Il convient de préciser que la station d'*Enteromorpha intestinalis*, dans la Saône, à Couzon-au-Mont-d'Or, revue par P. BERTHET, est connue depuis 10 ans ¹. C'est lors d'une herborisation de la Faculté, dirigée par M. le Professeur KÜHNER, que ce dernier attira mon attention sur cette petite prairie submergée, verdoyante, qui scintillait, là, sous nos yeux, à quelques mètres du rivage. J'en recueillis, sous 30 à 40 cm d'eau, quelques beaux échantillons. Il s'agissait, sans aucun doute possible, d'*Enteromorpha intestinalis*. Toutefois, pour contrôle, j'en adressai quelques-uns à M. le Professeur DAVY DE VIRVILLE. Et, en été 1956, au cours d'un séjour à Paris, je vis M. BOURRELLY, l'Algologue bien connu. Il me confirma la présence fréquente de cette espèce, normalement marine, dans les eaux douces, chaque fois qu'il y a une navigation de péniches allant jusqu'à la mer : ces bateaux se chargent, involontairement, d'assurer l'essaimage d'*Enteromorpha*. Comme autre espèce, plus intéressante encore pour moi, M. BOURRELLY me signala *Nitellopsis stelligera* en une station inédite, dans la partie orientale du lac du Bourget (baie de Grésine), où il l'avait pêché *deux ans auparavant*, avec un vul-

1. Dix ans au moins, car M. KÜHNER connaissait peut-être déjà cette station.